

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU

18 juin 2019

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Approbation rapport de l'A.G. du 22/02/2019
3. Présentation des comptes annuels 2018 et rapport du Commissaire aux comptes
4. Décharge aux membres du Conseil pour leur gestion
5. Présentation du budget 2019 et cotisations 2019
6. Votes

1. Accueil

Le Vice-Président accueille les membres en remerciant les experts pour leur présence et donc leur implication à l'égard de la profession et de son évolution.

Le Vice-Président explique que l'Institut a connu une période difficile à la suite d'une vague de démissions.

Actuellement il n'y a pas de Président à l'Institut. Il n'y a pas eu de nouvelle élection car ce cas de figure n'est pas prévu par la législation et, sur le plan juridique au niveau du droit le Conseil de l'IEA peut continuer à fonctionner puisque le quorum y est toujours respecté.

Le comité actuellement en place va garantir la continuité du service public confié à l'Institut. C'est dans cette optique que le Vice-Président invite les membres à voter positivement pour le budget car il s'agit là d'un élément crucial pour la viabilité de ce service public.

A l'exception du Trésorier, une nouvelle équipe de transition est donc en place et cette équipe est décidée à consolider notre Institut.

Il faut bien être conscient de l'importance de l'existence-même de notre Institut principalement par rapport à l'exercice illégal de la profession parfois par des personnes non compétentes et même parfois mal intentionnées.

Sans même aucune action, l'existence même de l'Institut a un effet dissuasif et, à défaut de l'existence de l'Institut, il semble évident que nous devons faire face à une prolifération de « soi-disant experts ».

L'équipe actuelle s'engage à informer les membres régulièrement du suivi des travaux de notre Institut.

Le groupe de travail « normes de la télé-expertise » va entamer ses travaux sous peu.

2. Approbation rapport de l'A.G. du 22/02/2019

Aucune remarque n'a été avancée. Le rapport de l'Assemblée générale du 22/02/2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Présentation des comptes annuels 2018 et rapport du Commissaire au compte

Le Commissaire au compte présente le rapport des comptes annuels 2018. Nous trouvons le rapport ci-dessous.

A. DE BRUYN
Bredabaan 977
2990 Wuustwezel

Institut des Experts en Automobiles
Boulevard de la Woluwe 46, boîte 5
B-1200 Bruxelles

Wuustwezel, 18-02-2019

Madame,
Monsieur,

En vertu du mandat que j'ai reçu pour le contrôle des comptes de l'exercice financier clôturé le 31-12-2018, je peux vous informer que cet audit a été effectué le 18 février 2019.

J'ai examiné, en cette qualité, en présence du Trésorier, les comptes de l'Institut et je peux vous informer que ceux-ci sont en ordre.

Aucune anomalie n'a été observée.

J'ai également vérifié le bilan.

Toutes les questions que j'ai posées ont reçu une réponse du Trésorier et ont été accompagnées des pièces justificatives nécessaires.

Vous trouverez, en annexe, mon rapport de l'Assemblée générale de l'Institut des Experts en Automobiles pour l'exercice financier, clôturé au 31/12/2018.

Rédigé en honneur et conscience,

Commissaire au compte,
ADRIANUS DE BRUYN

4. Décharge aux membres du Conseil pour leur gestion

Le Secrétaire soumet la décharge des membres du Conseil pour leur gestion.
 Cette dernière est approuvée à l'unanimité des membres présents.

5. Présentation du budget 2019 et de cotisation 2019

Le Conseil, par la voix de son Trésorier, soumet le budget pour l'année 2019 à l'Assemblée générale Extraordinaire.

Après explication détaillée du budget par le Trésorier, les montants proposés par le Conseil et approuvé par le Ministre pour la cotisation 2019 sont :

- 900 euros pour les personnes physiques
- 350 euros pour les personnes morales
- 250 euros pour les stagiaires

Le vote est organisé et le résultat est :

	BUDGET	COTISATION
Nombre de votants	175	175
Oui	171	167
Non	4	8
Blanc	0	0

La cotisation et le budget pour l'année 2019 sont donc approuvés à la majorité des membres présents.

Le Vice-Président remercie les membres pour ces résultats et lève la séance à 15h00.

Michel LECRENIER
 Vice-Président

Annexe: Rapport du Commissaire au compte